

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

**Municipalité de St-Herménégilde**

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 4 août 2014, à 22h25, présidé par le Maire Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

**2014-08-04-01-2: AVIS DE CONVOCATION SIGNIFIÉ**

Le conseil renonce à l'avis de convocation puisque tous les membres du conseil sont présents.

**2014-08-04-02-2: CONTRATS DE TRAVAUX DE VOIRIE**

**ATTENDU** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté le 6 décembre 2010 une politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;

**ATTENDU** que cette politique a pour but d'assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la Municipalité ;

**ATTENDU** que la transparence, l'équité et la saine gestion sont les principes qui doivent guider le processus d'octroi des contrats ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de pourvoir à l'octroi de contrats pour divers travaux de voirie ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire est de moins de 25 000 \$, toutes taxes incluses en se basant sur l'historique des 5 dernières années et du registre des entrepreneurs créé par la direction générale ;

**ATTENDU** qu'un tel contrat peut être octroyé de gré à gré en vertu des règles en vigueur du Code municipal ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde confie les contrats suivants :

**Chemin des Côtes :**

Travaux à effectués : creusage du fossé  
Entrepreneur : Les Entreprises forestières Dubé  
Taux horaire : 120\$ / heure pour une pelle 160

**Chemin St-Denis :**

Travaux à effectués : Installation d'un ponceau, creusage du fossé et de fossés de drainage

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_

**S**

no de résolution  
ou annotation

Entrepreneur : H. M. Lambert

Taux horaire : 140\$ / heure pour une pelle 210

**Chemin St-Jacques :**

Travaux à effectués : creusage du fossé

Entrepreneur : Éric et Georges Beloin

Taux horaire : 120\$ / heure pour une pelle 320

Adopté.

**2014-08-04-03-2: AUGMENTATION BUDGET ENTRETIEN CHEMINS DIVERS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil augmente le budget d'entretien de chemins divers de 50 000\$ à 60 000\$.

Adopté.

**2014-08-04-04-2: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée 23h15.

Adopté.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.